



Pau, le 9 janvier 2023

« + 10 % en janvier 2023 », vraiment ? :

la promesse non tenue du candidat Macron

Mobilisation et grève MARDI 17 JANVIER 2023

Les fonctionnaires ont été augmentés de + 3,5 % en juillet 2022 en raison de l'inflation qui sévit et qui atteint aujourd'hui globalement le double... C'est évidemment insuffisant pour les agent-e-s de l'Éducation nationale en raison du retard accumulé sur plus de deux décennies !

Aujourd'hui, c'est la valse hésitation voire la tromperie :

<https://www.snes.edu/article/salaires-de-nouvelles-approximations-qui-confirment-la-tromperie/>

Les éléments issus des premières réunions au ministère de l'Éducation sur le « pacte » confirment toutes nos inquiétudes : revalorisation de missions annexes, attaques sur le statut, mise en concurrence des personnels. Alors qu'une enquête de la DEPP démontre que les enseignants travaillent près de 43h par semaine, le gouvernement continue à nier la réalité : les personnels de l'éducation nationale sont non seulement sous-payés, mais ils et elles sont aussi épuisés. La réponse du «travailler plus pour gagner plus» est purement intolérable.

Le Snes-FSU a également rappelé avec force son refus du « pacte » et des contreparties à des améliorations ciblées des rémunérations, eu égard au décrochage salarial des professeurs, aux pertes de pouvoir d'achat, à la charge de travail, à la dégradation des conditions de travail et de la perte d'attractivité de nos métiers. La FSU n'acceptera pas des mesures qui visent à rémunérer l'épuisement et à accroître les inégalités salariales entre les personnels et notamment celles entre les femmes et les hommes. **Le tract national est en pièce jointe.**

Les modalités de mobilisation dans notre département sont les suivantes : rassemblement à partir de 11h30
- à PAU, devant le DSDEN 64, place d'Espagne ;
- à BAYONNE, devant l'Hôtel de ville, place de la Liberté.

**Carrières et avancement :
vers une réforme du PPCR ?**

La FSU a été reçue par l'Inspection Générale jeudi 5 janvier sur le bilan de la réforme de l'évaluation PPCR et sur un diagnostic sur sa mise en œuvre.

L'IG constate la satisfaction des collègues sur la lisibilité du nouveau dispositif mais affirme que beaucoup trouvent que le premier RDV de carrière est trop tardif, et le troisième trop proche du second. L'IG réfléchit à une modification du calendrier.

La discussion a porté sur l'accompagnement, la classe exceptionnelle, sur la possibilité d'intégrer les questions d'évaluation et d'accompagnement de carrière dans les discussions sur le pacte.

Le SNES-FSU a rappelé ses revendications :

1) un avancement de carrière pour toutes et tous au rythme le plus favorable, déconnecté de l'évaluation ;

2) l'évaluation ne doit pas avoir pour fonction de départager et de classer les collègues mais de contribuer à l'amélioration du service rendu aux usagers, par le conseil, l'accompagnement, l'identification des besoins de formation.

Le SNES-FSU ne demande pas une nouvelle réforme de l'évaluation, mais une amélioration de ce qui existe. Il a insisté pour que ceux ayant eu, ou ayant, un avis sans rendez-vous de carrière, puissent le contester. Il a demandé que les inspections soient faites par des inspecteurs, pas par des chargés de mission. Il refuse un élargissement des prérogatives des CE.

Le SNES-FSU a également dit que le second rendez-vous est superflu, et il refuse l'augmentation du nombre de rendez-vous de carrière.

Il a également dénoncé le blocage de la classe exceptionnelle, et de son échelon spécial.

Mouvements inter et intra académiques 2023

A chaque étape, les militant-es et vos élu-es du SNES-FSU vous informent, vous conseillent et vous accompagnent. SIAM a fermé le 7 décembre 2022.

Ce mois de janvier 2023, selon le calendrier académique, consultez votre barème. La section académique vous aidera pour la vérification du nombre de points attribués.

La date limite pour envoyer une demande tardive de participation au mouvement(attention elle n'est possible que pour des raisons précises) d'annulation ou de modification de demande est fixée au **vendredi 10 février 2023 à minuit**.

Le **mardi 7 mars 2023**, l'administration vous communiquera votre résultat individuel. Si vous n'êtes pas satisfait-e du résultat, contactez le secteur emploi du SNES-FSU national (emploi@snes.edu) qui pourra vous accompagner et vous représenter auprès du ministère pour un recours.

A partir du 13 mars : ouverture de la phase intra-académique (en fonction du calendrier académique) : consultez la section académique de l'académie dans laquelle vous participez à l'intra afin de bénéficier des meilleurs conseils.

Publication du SNES-FSU

<https://www.snes.edu/publications/les-supplements-de-lus/mutation-2023-supplement-de-lus-n826-du-12-novembre-2022/>

Les outils du SNES-FSU

- [Les barres des mouvements interacadémiques de 2016 à 2022](#)
- [Les barres des mouvements intraacadémiques jusqu'à 2021](#)
- Le [calculateur de barème et de liste de vœux du SNES-FSU, avec fiche de suivi](#).
- La [fiche de suivi syndical en PDF](#)
- La [FAQ « mutations »](#).

NB : le ministère accepte les candidatures de stagiaires sur les POP.

Bonifications pour les étudiants contractuels alternants : le ministère étudie la question.

Les professeur-e-s d'éco-gestion peuvent muter dans une autre discipline (ex: un 8011 peut muter en 8012) mais il faudra alors, à l'intra, muter dans la même discipline qu'à l'inter.

**Un communiqué urgent de RESF - Pau :
appel à signer une pétition en ligne**

Le 7 août 1990, la France a signé la **Convention Internationale des Droits de l'Enfance**, dont l'un des principes majeurs est de protéger l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle doit tenir son engagement.

Et par principe, notre pays, donc notre Etat, doivent respecter le droit international, inaliénable, inconditionnel, des enfants à être protégé-e-s et scolarisé-e-s, droit qui emporte le droit au séjour de leurs parents.

Or, après plusieurs années sur le territoire français, au cours desquelles chacun des membres de cette famille a fait preuve d'un engagement exemplaire pour apprendre la langue française et entrer dans les apprentissages scolaires, la fratrie de quatre enfants et leur mère, isolée, se trouvent aujourd'hui sous la menace d'une expulsion imminente vers le TCHAD.

Leurs camarades et leurs parents, leurs enseignant-es et tous les citoyen-nes attaché-es aux valeurs de solidarité et de fraternité qu'incarne le droit d'asile en France, sont d'ores et déjà fortement mobilisé-es pour empêcher cette expulsion.

Les organisations, membres du Réseau Education Sans Frontières (FSU, CNT, HS64, LDH, MRAP, Ligue de l'enseignement, FSGT, SE-UNSA) ont organisé un **rassemblement solidaire** devant l'école Nandina Park de Pau ce **lundi 9 janvier à 8h00** et demeurent en alerte sur le sort qui sera fait à cette famille qui ne souhaite qu'une chose : construire son avenir en France. Un **deuxième rassemblement** est organisé **mardi 10 janvier à 8h00** devant le lycée professionnel de Gelos.

Une pétition est en ligne : <https://chng.it/SxDx4hm4h9>